

Arras, le 2 janvier 2019

## Nomination dans l'ordre national de la Légion d'Honneur département du Pas-de-Calais

Créée par la loi du 19 mai 1802 et régie par le Code de la Légion d'honneur et de la Médaille Militaire, la Légion d'honneur est la plus élevée des distinctions nationales. Elle est la récompense de mérites éminents acquis au service de la Nation soit à titre civil, soit sous les armes.

Ces mérites prennent les formes les plus diverses puisqu'il s'agit à chaque fois d'apprécier l'action d'un citoyen, la richesse d'un parcours de vie, un acte de courage ou de générosité, une action en faveur des idéaux nationaux.

Par décret du 31 décembre 2018, paru au journal officiel du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les personnes suivantes, issues du département du Pas-de-Calais, ont été nommées chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'Honneur" pour la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- **Mme Bernadette CAPELLE**, présidente d'un organisme d'entraide sociale, présidente-fondatrice d'un comité départemental d'une association humanitaire (au titre du Premier ministre);
- **M. Jean-Marc MOMPACH**, président de l'Académie Nationale de cuisine, ancien professeur de cuisine (au titre du Premier ministre);
- **M. Daniel PERCHERON**, ancien sénateur, ancien député européen et ancien président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (au titre du Premier ministre);
- **Mme Hélène SZULC**, directrice générale d'une société de travaux subaquatiques (au titre du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation).

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, tient à féliciter les quatre récipiendaires. Cette reconnaissance met à l'honneur un engagement professionnel au service de l'intérêt public.